

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 JUN 2018

Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de présents	10
Nombre de votants	11

L'an deux mille dix-huit, le lundi 25 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

Étaient présents : Philippe BAUDIN, Alexandre ALBRIEUX, Bernard EXCOFFIER, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Sylvain ICHARD, Éric TALLIA, Pascal BAUDIN, Philippe EXCOFFIER, Romary DESMOUGIN

Absent ayant donné procuration : Marie Paule FAUGERAS à Alexandra BAUDIN,

Date de convocation : 19/06/2018.

Alexandra BAUDIN a été élue secrétaire de séance.

I – MARCHES PUBLICS

- Marché construction d'un escalier mécanique couvert.

Monsieur l'adjoint en charge des travaux indique que dans le cadre de la construction d'un escalier mécanique couvert à Valmeinier 1800 un appel d'offres a été lancé. Après réunion de la Commission d'appel d'offres et sur proposition de celle-ci, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

LOTS	NATURE	ENTREPRISES	OFFRE HT
1	Gros œuvre – terrassement- VRD	Locabat	49 992.75 €
2	Fluides	Dompnier	11 704.37 €
3	Escalier mécanique	Schindler SA	249 000.00 €
4	Couverture escalier mécanique	Ficap / Funbelt	172 300.00€

Le coût total du marché s'élève à 482 997.12 € HT.
Ces travaux seront réalisés entre septembre et novembre 2018.

Approuvé à l'unanimité.

- Consultation pour l'assurance dommage ouvrage pour la construction de la nouvelle mairie.

Monsieur l'adjoint en charge des travaux rappelle le marché de construction d'une nouvelle mairie. Dans ce cadre, il convient de s'adjoindre les services d'un cabinet d'assurance pour couvrir les risques de dommage ouvrage. Une consultation a été lancée à cet effet.

Trois cabinets ont fait parvenir une offre.

A l'issue de la vérification des offres, celle du cabinet Verspieren –Gestinéo, apparaît économiquement la plus avantageuse pour le montant suivant : 13 847.57 € TTC.

Approuvé à l'unanimité.

- Mission de maîtrise d'œuvre – Construction d'un escalier métallique couvert à Valmeinier 1800

Monsieur l'adjoint en charge des travaux informe le conseil municipal qu'une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Gamelon pour le déplacement et la couverture de l'escalier métallique situé face à l'hôtel des Carrettes.

Bien que conjointe à l'opération précédente, les études seront réalisées en 2018 et les travaux au printemps 2019.

II – BUDGET M14 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur l'adjoint en charge des finances présente une décision modificative budgétaire.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
D 6281 Concours divers	10 000.00 €			
D 6574 Subvention		10 000.00 €		
TOTAL	10 000.00 €	10 000 .00 €	0.00 €	0.00 €

Approuvé à l'unanimité.

III– SUBVENTION

Monsieur l'adjoint en charge des finances rappelle au Conseil Municipal que le ski club de Valmeinier avait demandé une aide financière pour l'organisation de la manifestation FIS (Fédération Internationale de Ski) pour l'année 2018.

Il indique que cette dépense avait été inscrite au budget principal au compte 6281 (cotisations).

Monsieur le trésorier souhaite qu'elle soit mandatée sur le compte 6574 (subvention).

Approuvé à l'unanimité.

IV– COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Pas de compte rendu des commissions lors de cette séance.

V – QUESTIONS DIVERSES

- Remboursement des frais avancés par Madame l'adjointe à la vie sociale.

Monsieur l'adjoint en charge des finances présente une facture payée par l'adjointe à la vie sociale. Cette facture concerne l'achat de boîtes de stockage pour la cantine.

Le montant s'élève à 19.96 €.

Il convient d'autoriser le remboursement de la somme avancée qui sera prélevé au compte 6256.

Approuvé à l'unanimité.

- Accompagnement dans le cadre du projet d'hébergement à la Saussette / Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'évolution du document d'urbanisme de Valmeinier.

Alexandre Albrieux présente au Conseil Municipal la mission d'accompagnement de l'Agence Alpine des Territoires, dans le cadre du projet de construction d'une résidence au lieu-dit la Saussette.

Cette mission consistera à accompagner la commune, comme assistant à maîtrise d'ouvrage, afin de permettre la réalisation d'une déclaration de projet et de l'intégrer sur le secteur de la Saussette.

Le montant de la prestation est de 2 385.20 € TTC

Approuvé à l'unanimité.

VI – INFORMATIONS DIVERSES

- L'association les ateliers créatifs remercie la commune pour le versement de la subvention.
- Mairie de Saint Michel de Maurienne : remerciements pour prêt de la fourrière pour la foire aux plants.
- Le comité des fêtes remercie la commune de l'aide apportée pour l'organisation de la fête de la musique qui fut un grand succès.
- Lecture d'un courrier de Monsieur le Maire de Valloire concernant la non cotisation à l'ANMSM.
- Lecture d'un courrier de Mme Martine Noraz, représentante de la succession BAUDIN – PERRIN concernant :
 - *d'une part l'occupation en parking, jugée abusive, d'une propriété privée aux Déserts. Cet état de fait existe depuis de très nombreuses années,
 - * d'autre part, de déversement de neige sur un terrain privé aux Deuchères.
- Alexandre Albrieux informe le conseil municipal de l'octroi d'une subvention de 200 000 € au titre de la DETR pour la construction de la nouvelle mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.